

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.06.2014

Révision : 12.06.2014

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** LUBRORANGE
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Ce produit n'est recommandé pour aucune autre utilisation industrielle, professionnelle ou de consommateur autre que celles identifiées ci-dessous.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Savon microbilles sans solvant
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
LUBRO SAS  
Parc d'activité Bernard Vergnaud  
3 rue Henri Becquerel  
93274 SEVRAN CEDEX  
TEL : 01.43.85.10.10
- **Service chargé des renseignements:** fds@lubro.fr
- **Numéro d'appel d'urgence:** Tél. INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) : 01.45.42.59.59

### 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** Néant.
- **Système de classification:**  
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Règlement (CE) n° 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques** produit conforme au règlement cosmétique en vigueur.
- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique:** Mélanges
- **Description:**  
Mélange aqueux de savons d'acides gras, tensioactifs anioniques, tensioactifs non ioniques, émulsifiant, agents émoullissants, agents surgraissants, abrasif, parfum et conservateur.
- **Composants dangereux:** Aucun
- **Indications complémentaires:**  
Pour plus de précisions sur la composition du produit, se référer à la liste INCI (Nomenclature Internationale des Ingrédients Cosmétiques) présente sur l'étiquette ou l'emballage même du produit.

### 4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Retirer le sujet de la zone exposée, lui faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Le produit n'est pas irritant pour la peau.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.06.2014

Révision : 12.06.2014

**Nom du produit: LUBRORANGE**

(suite de la page 1)

- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Empêcher le sujet de se frotter les yeux. Appliquer éventuellement un collyre approprié. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**  
Ne rien donner à boire. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires. En cas de troubles persistants, consulter un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres indications:**  
Les résidus de combustion et l'eau souillée lors de la lutte contre l'incendie doivent être éliminées en accord avec la réglementation en vigueur.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Concevoir les installations et prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et du sol. Protéger les zones sensibles en matière d'environnement ainsi que les ressources en eau.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir un maximum de produit pour élimination conformément aux réglementations environnementales en vigueur. Les résidus peuvent être absorbés sur un matériau inerte (sable, terre, liant universel, sciure...)
- **Référence à d'autres sections** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Éviter d'appliquer le produit sur une peau irritée ou présentant des lésions. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas ingérer. Ne pas mélanger avec un autre produit chimique.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:** Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
DLU : 30 mois - Durée d'utilisation maximale conseillée après ouverture du conditionnement : 8 mois
- **Température de stockage recommandée:** de 0 °C à 45 °C
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.06.2014

Révision : 12.06.2014

Nom du produit: LUBRORANGE

(suite de la page 2)

- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant toute manipulation.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:** Pas nécessaire.
- **Protection des yeux:** Éviter tout contact du produit avec les yeux.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Indications générales

#### · Aspect:

Forme: Gel

Couleur: Orange

· Odeur: Orange

· valeur du pH à 20 °C: 8 (à 5% dans l'eau)

· Point d'éclair: Non déterminé ou non applicable

· Densité à 20 °C: 0,96

· Solubilité dans l'eau: Partiellement soluble

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

#### · Viscosité:

Dynamique à 20 °C: > 22,6 Poises

· Autres informations: Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

#### · Réactivité

#### · Stabilité chimique

· **Décomposition thermique / conditions à éviter:** Le produit est stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

· **Possibilité de réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.

· **Conditions à éviter:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Matières incompatibles:** Acides forts et oxydants forts

· **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

#### · Informations sur les effets toxicologiques

#### · Toxicité aiguë:

#### · Effet primaire d'irritation:

de la peau: Pas d'effet d'irritation.

des yeux: Possibilité d'une irritation légère et passagère

· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

#### · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.06.2014

Révision : 12.06.2014

**Nom du produit:** LUBRORANGE

Possibilité de troubles digestifs en cas d'ingestion

(suite de la page 3)

### 12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**  
Le produit n'est pas classé "Dangereux pour l'environnement" - Pour plus d'informations, se référer aux fiches de données de sécurité des substances présentes.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

### 14 Informations relatives au transport

- |   |                 |
|---|-----------------|
| · <b>No ONU</b>   |                 |
| · <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>   | néant           |
| · <b>Nom d'expédition des Nations unies</b>   |                 |
| · <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>   | néant           |
| · <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>  |                 |
| · <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>   |                 |
| · <b>Classe</b>   | néant           |
| · <b>Groupe d'emballage</b>   |                 |
| · <b>ADR, IMDG, IATA</b>  | néant           |
| · <b>Dangers pour l'environnement:</b>  | Non applicable. |
| · <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>  | Non applicable. |
| · <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b> | Non applicable. |
| · <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>   | -               |

### 15 Informations réglementaires

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 12.06.2014

Révision : 12.06.2014

**Nom du produit: LUBRORANGE**

(suite de la page 4)

utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent.

Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Produit réservé uniquement à un usage professionnel

**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)